

Epreuve : 109A Matière : 0516 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Latin

1) Morphologie. Étude des formes d'ablatif

Les grammairiens latins, lorsqu'ils étudiaient l'ablatif, ou « cas latin » par contraste avec le grec, furent frappés par la lisibilité de ses formes au singulier et furent tentés d'en faire le cas de désignation des différentes déclinaisons. Mais cette lisibilité traduit également une fragmentation de cette morphologie en une multiplicité de morphèmes identifiables :

Comment pouvons nous rendre compte de l'unité morphologique de l'ablatif derrière ces différents morphèmes ? Nous procéderons en analysant successivement le système de l'ablatif en synchronie et en diachronie.

I- Étude synchronique des morphèmes d'ablatif

A- L'ablatif singulier

1. Les allomorphes /ā/, /ō/, /ī/, /ū/ et /ē/

Ces différents allomorphes apparaissent en synchronie comme des variantes combinatoires d'un seul allomorphe qui serait l'allongement de la voyelle définissant le thème du mot ; c'est ce qui explique la tentation de faire de ce morphème la marque distinctive des différents thèmes.

Ces allomorphes concernent tous les substantifs, sauf les thèmes consonantiques, et la très grande majorité des adjectifs et des participes (à l'exception de certains emplois du participe présent et de quelques adjectifs consonantiques).

Nous proposons un relevé par thèmes :

- ① /ā/ : dans les substantifs : P8 inopiā, P14 aquā, "Première déclinaison"
 dans les adjectifs et participes : P1 instructā, P4 animaduversā, P18 bonā.
 dans les pronoms : P4 quā

- ② /ō/ : dans les substantifs : P7 patulō, P9 locō (x2), P12 officiō, P14 animō,
 P20 locō : "Deuxième déclinaison"
 dans les adjectifs : P3 posterō, P8 remotō, P20 aequō
 dans les pronoms : P10 utrōque

Ces deux premières catégories concernent les adjectifs de première classe et les substantifs des deux premières déclinaisons.

- ③ /ī/ : dans les pronoms et adjectifs de seconde classe : P1 tali
 ④ /ū/ : dans les substantifs de quatrième déclinaison : P10 exercitū, P14 ingressū
 ⑤ /ē/ : dans les substantifs de cinquième déclinaison : P1 aciē, P3 diē, P4 rē.

2 - Allomorphe /ē/

Il marque l'ablatif par les substantifs consonantiques de la troisième déclinaison ainsi que pour quelques adjectifs et dans certains emplois du participe présent (par exemple dans l'ablatif absolu).

On relève par les substantifs : P9 Caesarē, P14 corpore, P20 conditionē
 et P20 tempore.

relèvent enfin un participe présent, P10 audientē.

B - L'ablatif pluriel

1. L'allomorphe /īs/

Il s'agit d'un morphème amalgamé, notant à la fois l'ablatif et le pluriel, sans être sécable en deux morphèmes. Il est formellement homonyme du morphème de datif pluriel.

Il concerne les substantifs masculins, féminins et neutres des deux premières déclinaisons ainsi que les adjectifs de première classe.

On relève dans notre extrait un substantif féminin, ripis (l5), un substantif de la deuxième déclinaison, iumentis (l7) ainsi qu'un participe passé, qui se décline comme un adjectif de première classe, retentis (l7).

2. Allomorphe /-bus/

Ce morphème s'applique à tous les autres substantifs et adjectifs. C'est également un morphème amalgamé homonyme de celui de datif pluriel. Il connaît trois variantes ; -ibus pour la troisième déclinaison, -ibus pour la quatrième (quoique -ibus soit également attesté) et -ibus pour la cinquième. Les adjectifs et participes de seconde classe présentent -ibus. Nous relevons un pronom-adjectif, omnibus (l7), un substantif de la troisième déclinaison, militibus (l8) et un substantif de la cinquième déclinaison, rebus (l7).

Nous sommes ainsi face à différents allomorphes en distribution complémentaire dans le système synchronique latin. Nous pouvons nous demander si une étude diachronique permettrait de ramener à l'unité ces allomorphes.

II - Étude diachronique.

L'ablatif latin est issu du syncrétisme de l'ablatif, de l'instrumental et du locatif indo-européens qui ont tous pu prêter leurs désinences à l'ablatif latin.

A - Ablatif singulier

1. Thématisque

Nous reconstruisons une désinence indo-européenne $*\bar{u}-t$ pour l'ablatif singulier thématique. Par analogie, le latin a formé pour les thèmes dits "de première déclinaison" la désinence $*eh_2-t$ (hypothèse de Monteil) > -ād. Cette nouvelle désinence s'est répandue par analogie aux substantifs thématiques (-ād) ainsi qu'aux thèmes en $*i$ (-īd), en $*u$ (-ūd), et à la récente "cinquième déclinaison" (-ēd). Le -d final, encore attesté dans les inscriptions, disparaît à l'époque littéraire.

2) athématique

La désinence héritée *os / -es, homonyme du génitif singulier, a été éliminée au profit de la désinence *-ē de locatif *-ē qui aboutit en latin à -ē, morphème des thèmes consonantiques.

La "double" désinence du participe présent s'explique ainsi: l'ancien masculin, thème consonantique, avait un ablatif en -ē et le féminin (< *-ih₂) un ablatif en -ī: cette distinction de genre a été réanalysée comme une distinction fonctionnelle.

B- Ablatif pluriel

1) thématique

La désinence héritée, en *-b^h ou *-m selon les langues, a été éliminée et remplacée par celle d'instrumental *-ō-is. En latin, cette désinence subit la loi d'Osthoff *-ois puis est monophthonguée en -īs.

Par analogie avec les substantifs thématiques, (analogie favorisée par les adjectifs de première classe), l'ablatif pluriel des thèmes en -a- a été refait en *-ais > -īs. Seuls quelques termes présentent la désinence héritée -abus, lorsque la spécification du genre du terme est importante (deabus, filiabus...).

2) athématique.

L'indo-européen avait une désinence *-b^h(i)o- commune au datif et à l'ablatif. En latin, à partir des thèmes en -i- qui présentaient *-i-b^ho-s > -ibus (où le -s final est une recharacterisation de la forme sous l'influence de -īs), il y a eu une mécoupe et extension du -i- dans les thèmes consonantiques (milit-ibus sur omni-ibus pour omni-bus). Dans les thèmes en -u-, la désinence -ubus connaît des hésitations avec -ibus tant par l'apophonie (un parallèle est maxumus, maximus) que par analogie avec omnibus et militibus. Enfin, dans la cinquième déclinaison, la désinence s'adjoit au suffixe généralisé -ē-.

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La diversité formelle de l'ablatif latin s'explique donc par ses différentes origines : produit du syncrétisme casuel, ses morphèmes sont empruntés à trois cas indo-européens et ont eux-mêmes subi l'influence analogique d'autres désinences. Ce syncrétisme casuel connaîtra un nouveau départ en latin tardif où la perte des distinctions de quantité (II^e-IV^e siècles) et l'amuïssement du -m final dès le latin classique mèneront à la confusion de rosā, rosām et rosā, première étape dans la disparition ou l'affaiblissement (en roumain) du système casuel latin.

2) Étude de l'expression de la négation.

La négation peut être définie en termes pragmatiques comme la mise à distance par le locuteur de la véracité de son énoncé, que cet énoncé soit assertif (auquel cas le locuteur nie l'exactitude du propos rapporté) ou qu'il dépende d'une autre modalité (le locuteur souhaite la non réalisation du procès, ordonne sa non réalisation...). Nous nous demanderons quels sont les outils morphologiques, syntaxiques et lexicologiques de l'expression de cette visée négative de l'énoncé. Nous distinguerons les outils de la négation, qui traduisent la mise à distance de l'énoncé par le locuteur, des lexèmes négatifs qui expriment, par leur sémantisme propre, cette portée négative.

I- Les outils pragmatiques de la négation

A- Les adverbes de phrases.

Ils indiquent que l'énoncé dans sa totalité est marqué de négativité : nous relevons nōn (l11) et verō (l13).

- nōn est un adverbe négatif, incident soit à la totalité du propos soit à un terme singulier (il est alors en concurrence avec haud), généralement le verbe. Il est diachroniquement formé par l'univerbation d'un syntagme *nē-oxnom, où *nē est la négation indo-européenne et fait ici office de discordancier et *oxnom, étymologiquement "un", est un forclusif. Il s'agissait donc d'un syntagme "pas...un"; nōn illustre ce qu'on nomme le Cycle de Jespersen où une négation, ayant tendance à s'affaiblir, est renforcée par un forclusif qui, une fois chiâtré, aura lui-même tendance à s'affaiblir (le développement de "ne...pas" à partir de nōn le prouve). Dans notre extrait, nōn est incident au verbe et est employé dans le cadre d'un discours indirect.
- vērō (l13) est un adverbe de phrase qui suspend le lien logique entre deux propositions, leur conférant une valeur adversative, renforcée ici par le nunc qui s'oppose au récit passé. Il s'agit d'une forme grammaticalisée de vērum ("réellement" > "en réalité" > "mais dans les faits" en contexte adversatif).

B- Les subordonnants

- nē est hérité de la négation indo-européenne *nē. En synchronie, et contrairement à nōn, il n'est pas prédicatif et est réservé aux emplois subordonnants.
- P15, il introduit la complétive du verbe obsecrare; dans la mesure où il peut commuter avec ut dans cet emploi, c'est bien le morphème nē qui introduit la notion négative dans la complétive.
- l1, nē introduit une subordonnée de but (ne committeret); à nouveau, c'est lui qui porte la charge négative de la subordonnée, pouvant commuter avec un ut.
- nisi est composé du même morphème nē joint à l'adverbe si (<*sei) et introduit une hypothèse exceptive (« sauf si... ») ici elliptique de verbe principal.

C - Le coordonnant neque

Il relie deux éléments de la proposition qui sont l'un et l'autre niés. Il est formé par l'adjonction de la coordination *k'e au morphème négatif et est en cela superposable au grec οὔτε... οὔτε.

D - La préposition sine

Elle permet au locuteur d'exclure un élément dans la réalisation du procès. Dans notre extrait (P7), le régime de la préposition est patulō. Son classement au sein des outils de la négation et non des lexèmes négatifs se justifie par la portée négative qu'elle induit sur un autre constituant, son régime, quand les lexèmes négatifs n'ont pas de portée négative en dehors d'eux-mêmes.

II - Les lexèmes négatifs

A - Les substantifs

Nous en relevons deux, inopia (P13) et ignominiam (P14) : l'un et l'autre sont des composés à premier terme négatif, issu du degré zéro de la négation *nē :

*n-h₃ep- pour inopia

*n-gnh₃- pour ignominiam.

Dans ces deux substantifs, le sens négatif est donc compositionnel et se déduit de la conjonction des deux membres du composé. Ce préfixe in- est très productif en latin, particulièrement dans les adjectifs exocentriques (sur le modèle de imberbis "qui n'a pas de barbe").

B - Les pronoms

Le texte présente la forme nulli (P18), autre forme agglutinée à partir du morphème négatif *nē. Nous reconstruisons *ne-ullus < *ne-ol-no- où *nē est la négation, *ol- une forme pronominale que Monteil relie à ille, anciennement *olle, et *no- un suffixe thématique. Le terme signifierait alors "pas un", d'où « personne », comme ici.

À nouveau, c'est le sens compositionnel qui confère à ce lexème un sémantisme négatif. En contexte, nulli est ici complètement de convenisse.

C- Les verbes

Nous relevons deux verbes fondamentalement négatifs, negatum (P9) et noverit (P20). Le premier est un participe de negare, "nier" et est probablement un dérivé de la négation nē. Quant à noverit, il s'agit à nouveau de l'univerbation d'un syntagme *nē- volo < *nē- uelh- dont il conserve le sens premier, celui de « ne pas vouloir ». Ils se construisent comme les verbes de discours et de volonté avec une proposition infinitive ou un infinitif seul qui se retrouve nié dans la volonté de la réalisation de son procès.

L'expression de la négation est ainsi, en latin, liée au morphème *nē, hérité de l'indo-européen, qui est présent tant indépendamment (comme subordonnant) que comme élément de composé (nolo, nemo, non, neque ...). Si certains éléments portent en eux-mêmes le sème de négativité, de nombreux outils grammaticaux viennent signaler que l'élément sur lequel ils portent sont niés dans leur réalité ou dans leur réalisation. En cela, le système latin de la négation est hybride. Dans les langues romanes, la négation prédicative nōn s'impose comme la principale négation de phrase mais, en français, et selon la logique de Jespersen, cette négation est devenue un discordancier "ne" nécessitant un forclusif (« pas, point, mie... ») qui, comme nōn vis-à-vis de nē, tend à son tour, dans la langue populaire, à s'imposer comme seule marque de la négation.

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Grec

1) Phonétique : étude synchronique et diachronique des occlusives aspirées du grec ancien.

Les occlusives aspirées forment, avec les occlusives sourdes et les occlusives sonores, l'un des trois groupes caractéristiques du système des occlusives grecques ; la comparaison avec le système latin fait immédiatement apparaître ces occlusives comme une spécificité de la langue grecque, affirmation qu'il nous faudra par la suite nuancer. On en distingue trois, une labiale ϕ [p^h], une dentale θ [t^h] et une gutturale χ [k^h]. Nous nous interrogerons sur la place de ces consonnes dans le système synchronique grec, en faisant par ailleurs une place à leur rôle dans la prosodie au sein du vers dramatique, ainsi que sur leur origine afin de comprendre ce système, au premier abord, caractéristique de la langue grecque.

I- Étude synchronique

A- Phonétique

Ces consonnes sont des occlusives sourdes articulées avec un léger relâchement de l'occlusion de l'appareil phonatoire qui se traduit par la perception d'une aspiration lors de l'articulation de ces consonnes :

ϕ est une occlusive sourde aspirée labiale [p^h]

χ est une occlusive sourde aspirée gutturale [k^h]

θ est une occlusive sourde aspirée dentale. [t^h]

B- Phonologie

① Établissement des phonèmes

Nous pouvons nous interroger sur le statut phonématique de ces occlusives. Voyons les paires minimales suivantes:

φ: νόρος, φόρος ; βαίνω, φαίνω ; φύω, ύω

χ: ἄχος, ἄγος, ἄκος ; χῶρα, ὦρα

θ: θείνω, τείνω ; θάντω, δάντω ; θύω, ύω

ainsi que les occlusives aspirées entre elles: ἔφη, ἔθη λόφος, λόχος

② matrices phonologiques

Nous pouvons dès lors établir trois phonèmes:

/φ/: occlusive aspirée labiale

/χ/: occlusive aspirée gutturale

/θ/: occlusive aspirée dentale

③ distribution

Leur distribution est limitée ; ces occlusives ne se trouvent jamais en finale absolue (si elles le sont, c'est en raison d'une élision comme au vers 1123 τὴν νύχθ' ὄλην), elles ne peuvent pas suivre une autre occlusive aspirée (νύχθ': le χ est graphique et vaut [k]). Sauf lors de la flexion, un terme est limité à une aspiration : lorsque deux aspirées se retrouvent dans un même terme, c'est en raison d'une pression morphologique. Cela vaut également pour l'esprit rude.

④ fréquence et rendement

Enfin, en ce qui concerne la fréquence de ces phonèmes, elle est assez faible: mis à part quelques grammèmes (-πεθα, -φι, -σθε), ces phonèmes sont limités aux lexèmes et ont ainsi une fréquence relativement faible. Les cas de neutralisation entre ces phonèmes et avec les phonèmes non-aspirés sont néanmoins peu fréquents, étant limités aux assimilations entre consonnes: le rendement des oppositions entre les phonèmes est donc élevé.

II - Diachronie

Ces phonèmes sont hérités de la série de sonores aspirées indo-européennes $*b^h$, $*d^h$, $*g^h$ et $*g^h$, dont l'assourdissement est de date pré-mycénienne. Ces consonnes ont parfois connu des changements:

A - Consonnes héritées de la série indo-européenne

1) $*b^h > \varphi$

on relève dans notre extrait:

- v1117 (⊕ 1120) κεφαλῆν $*g^heb^h$ - (v.h. allemand gebel)

- v1119 ἀρφορεῖδ'α $*h_2mb^h$ -

et peut-être v1125 φράσας $*b^hr$ -

2) $*d^h > \theta$

nous relevons:

- v1114 θύρας $*d^hur$ - (ang. door)

- v1118 ἀγαθοῖον, si nous l'analysons comme un composé de $*mgh_2-d^h_1$ - sur le modèle de magnificus.

- v1121 ἀναυθήσαντα $*h_2end^h$ -, racine de αὐθός

- v1133 πληθος $*pleh_1-d^h$ - (lat. plēnum, suédois fler "plus nombreux").

3) $*g^h > \chi$

nous relevons:

- v1124 ἔχῃ $*seg^h$ -

Ces exemples reçoivent la même analyse: les consonnes aspirées sont directement issues des consonnes aspirées indo-européennes après leur assourdissement à l'époque pré-mycénienne.

B - Créations de date grecque ou non-indoeuropéenne

- Relevons tout d'abord la forme χράων (v1120) qui, selon Beekes, serait un terme pré-grec.
- Θεοί (v1122) est à expliquer par report d'aspiration de $*deis-os > *deihos > *deiōs$
- D'autres consonnes aspirées du texte sont à expliquer par la nature de cet extrait d'Anisrophane: par des raisons

métriques, la voyelle finale d'un mot peut être élidée, mettant ainsi en contact une consonne et la voyelle initiale du mot suivant. Si cette dernière est précédée d'une aspiration (marquée par l'esprit rude), la consonne devenue finale est aspirée par assimilation.

C'est le cas de :

- v1128 μάλιθ' ὀδί de *μάλιστα ὀδί

- v1114 θ' ὄσαι de *τε ὄσαι

et v1123 νύχθ' ὄλην de *νύκτα ὄλην : notons ici que le κ est graphié χ en contact de la consonne aspirée, mais n'est pas assimilé.

C- Disparition d'une occlusive aspirée

Lorsque deux aspirées se trouvaient dans un même terme, il y a eu une dissimilation du caractère aspiré dans la première des deux aspirées (Loi de Grassmann); cette loi est de date post-mycénienne puisqu'un terme pa-we-a_h2 (~*φαφεχα) présente encore deux aspirations. Dans notre texte, on trouve v1116 κεφαλῆν de *g^heb^h- pour un ancien *χεφαλῆν.

Ainsi ces phonèmes sont relativement stables en grec ancien où ils constituent une série d'occlusives plutôt fréquentes dans les lexèmes; c'est un héritage indo-européen, où les sonores aspirées étaient rares dans les grammèmes mais fréquentes dans les racines. La langue d'Aristophane, en raison de sa métrique, crée des cas favorables à l'apparition d'occlusives aspirées au sein du vers. Ces consonnes vont par la suite évoluer en se spirantisant : le résultat de cette évolution est encore perceptible en grec moderne, où φ note [f] et θ [θ].

Epreuve : 1094

Matière : 0316

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

2) Morphologie : les formations comparatives, intensives et superlatives de l'adjectif.

L'expression du degré des adjectifs se faisait en indo-européen par l'adjonction de suffixes à la base de l'adjectif ; cette expression morphologique d'une information sémantique est héritée dans les langues filles où les degrés de l'adjectif sont exprimés par des formes synthétiques : le latin magnus-maior-maximus où l'anglais good-better-best en sont des reflets. Nous nous demanderons ainsi par quels moyens morphologiques le grec ancien exprime ces degrés et quels sont les tours productifs. Nous procéderons en étudiant séparément chaque degré.

I - Le comparatif

L'indo-européen a transmis deux suffixes *-ter- et *-ios- qu'il convient de distinguer :

A - *-ter-

Il s'agissait originellement d'un suffixe contrastif, permettant de définir une notion par rapport à son contraire : en latin, c'est noster et uoster, en grec, ἡμέτερος et ὑμέτερος. Ce suffixe n'était probablement adjectif qu'à l'un des deux membres, avant d'être généralisé aux deux.

De cette notion de contraste, le grec a tiré une valeur intensive et comparative, et emploie -τερος comme un moyen morphologique d'exprimer le comparatif. On le retrouve dans notre extrait :

v 1134 ὁλιώτερος

La distinction entre les allomorphes -ότερος et -ώτερος est, en

synchronie, prosodique: le premier s'adjoint à une syllabe lourde et le second à une syllabe légère. Les contre-exemples comme κενότερος (de κένος) s'expliquent diachroniquement (*κενφ-ότερος).

C'est en grec ancien le suffixe productif, car lisible en synchronie.

B. *-ios-

Ce morphème aurait été dès l'indo-européen un morphème comparatif et est présent dans les différentes langues filles: lat. melior, ou suédois lättare où -are < *-os-.

Il était originellement adjoint au degré zéro du thème de l'adjectif:

v1132 ηλεῖον < *ph₂-io-n

nous observons que le grec a refait la flexion du suffixe en en faisant un suffixe en *-n-; seul persiste "l'accusatif attique"

ηλεῖω où -ω < *ios-n

Parce qu'il provoquait des palatalisations et qu'il était adjoint au degré zéro du thème, la forme de comparatif était peu lisible en synchronie: c'est ce qui explique la productivité de l'autre suffixe -τερο-.

II. Superlatif.

A- C'allomorphe /-iota-/

Il est formé par l'adjonction au degré zéro du précédent suffixe un élargissement *-to- qui, selon Benveniste, dénote « l'accomplissement de la notion dans l'objet »; le superlatif qualifierait l'objet où la notion du thème adjectival s'accomplit au plus haut degré.

Il était lui aussi adjoint au degré zéro du thème de l'adjectif.

Nous en relevons deux:

- v1122 βέλτιον

- v1124 et 1128 πέρτιον: nous incluons cette forme adverbiale en raison de son origine diachronique comme superlatif.

B- Allomorphe /-tato-/

Il est formé par l'adjonction du même suffixe **-to-* à un suffixe, synchroniquement, *-ta*, que Benveniste propose d'analyser comme le degré zéro d'un suffixe de nom d'agent. Ce suffixe répond originellement au comparatif *-τερο-* quand *-ιοτο-* répond à **-jos*.

Ses deux variantes *-ότατος* et *-ύτατος* connaissent les mêmes distributions synchroniques que *-ότερο-* et *-ύτερο-*.

Il est représenté dans notre extrait par un exemple :

-v1113 πακαριωτάτη.

En raison de sa lisibilité en synchronie, il devient le suffixe productif de superlatif et certaines formes anciennement formées avec le premier suffixe sont refaites, d'où la coexistence de doublets en synchronie.

III- L'intensité

L'intensité n'est pas une notion morphologique en grec, mais une notion sémantique exprimée par différents outils, parmi lesquels l'emploi du comparatif dans un sens intensif, ou l'emploi de préfixes de sens intensif (c'est le cas de *τριπλάσιος*, v1129).

Notons enfin quelques structures analytiques, comme *νόλιος* Βέλτιοτα (v1122) ou *πάλλω* ὀλβιώτερος (v1131), où l'emploi adverbial de *νόλιος* et *πάλλω* renforce le sème d'intensité compris dans les adjectifs, ici au superlatif et au comparatif.

Ainsi, le grec ancien conserve les outils morphologiques hérités par exprimer le comparatif et le superlatif. Seul l'intensité ne possède pas de formation propre. La langue grecque a néanmoins infléchi le sens de ces morphèmes : ainsi *-τερο-*, de suffixe contrastif, est devenu le suffixe productif de formation des comparatifs, ayant perdu son sème premier. La logique derrière la productivité de ce suffixe semble être celle d'une meilleure lisibilité synchronique des formes.

